NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.2/2005/1 5 avril 2005

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits) 14-17 juin 2005, Genève

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève et s'ouvrira le mardi 14 juin 2005 à 10 heures*

Note du secrétariat: Les cotes entre crochets sont celles de documents qui étaient attendus mais qui n'avaient pas encore été reçus au moment de l'établissement de l'ordre du jour et qui pourraient n'être disponibles, lors de la session, que sous forme de documents de séance. Toutefois, dès réception, ils seront aussi diffusés sur la page d'accueil du Groupe des normes agricoles.

^{*} Les groupes de travail informels peuvent se réunir le lundi 13 juin.

1.	Adoption de l'ordre du jour		TRADE/WP.7/GE.2/2005/1		
2.	Faits intéressants survenus depuis la session précédente		TRADE/WP.7/GE.2/2005/2		
3.	Rév	ision des normes CEE-ONU			
	a)	Noisettes en coque	[TRADE/WP.7/GE.2/2005/3]		
	b)	Noix en coque			
4.		xamen de recommandations E-ONU			
	a)	Amandes en coque: propositions	TRADE/WP.7/GE.2/2005/4 (Espagne)		
	b)	Amandes de pistaches et amandes de pistaches pelées: propositions	[TRADE/WP.7/GE.2/2005/5]		
5.	Proj	jets de nouvelles normes CEE-ONU			
	a)	Amandes blanchies	TRADE/WP.7/GE.2/2005/6 (Espagne)		
	b)	Noix de macadamia en coque et noix de macadamia décortiquées	TRADE/WP.7/GE.2/2005/7 (États-Unis) TRADE/WP.7/GE.2/2005/8 (États-Unis)		
	c)	Arachides en coque et arachides décortiquées	TRADE/WP.7/GE.2/2005/9 (États-Unis) TRADE/WP.7/GE.2/2005/10 (États-Unis) [TRADE/WP.7/GE.2/2005/11 (État-Unis)] [TRADE/WP.7/GE.2/2005/12 (États-Unis)]		
	d)	Noix de pécan en coque et noix de pécan décortiquées	TRADE/WP.7/GE.2/2005/13 (États-Unis) TRADE/WP.7/GE.2/2005/14 (États-Unis)		
	e)	Pêches séchées	TRADE/WP.7/GE.2/2005/15 (Espagne)		
	f)	Piments séchés	[TRADE/WP.7/GE.2/2005/16 (Espagne, Grèce, Hongrie)]		
	g)	Tomates séchées	TRADE/WP.7/GE.2/2005/17 (États-Unis)		
6.	Révision de la norme-cadre/modifications générales		[TRADE/WP.7/GE.2/2005/18 (Allemagne, Espagne]		
	a)	Annexe relative aux termes recommandés et à la définition des défauts	Rapporteur: Espagne		
	b)	Corps du texte	Rapporteur: Allemagne et Espagne		
	c)	Produits réhydratés	Rapporteur: Allemagne		
	d)	Suppression du mot «(fruits)» dans l'appellation de la section spécialisée			
7.	Légumineuses				

8.	Élaboration d'un plan d'échantillonnage – Examen des travaux accomplis dans le contexte du Régime de l'OCDE	
9.	Conditions générales de vente CEE pour les fruits secs (décortiqués et non décortiqués) et les fruits séchés	
10.	Efforts visant à accroître la participation	
11.	Application des normes CEE-ONU	
12.	Renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité	
13.	Questions diverses	
14.	Travaux futurs et réunions	
	a) Dates et lieu de la prochaine session	
	b) Travaux futurs	
	c) Préparation de la prochaine session du Groupe de travail	
15.	Élection du bureau	
16.	Adoption du rapport	

PROJET DE CALENDRIER

Lundi 13 juin	10 heures – 13 heures	Groupes de travail: possibilité pour les groupes de travail par produits ou les groupes de travail généraux (groupe de travail sur les méthodes de travail, par exemple), de se réunir	
	15 heures – 18 heures	Groupes de travail	
	10 heures – 13 heures	Point 1: Adoption de l'ordre du jour	
		Point 2: Faits intéressants	
lini t		Point 3: a) Noisettes en coque	
Mardi 14 juin		Point 3: b) Noix en coque	
Mar		Point 4: a) Amandes en coque	
	15 heures – 18 heures	Point 4: a) Amandes en coque (suite)	
		Point 4: b) Amandes de pistaches et amandes de pistaches pelées	
	10 heures – 13 heures	Point 5 a): Amandes blanchies	
и		Point 5 b): Noix de macadamia en coque et noix de macadamia décortiquées	
jui č		Point 5 c): Arachides en coque et arachides décortiquées	
di 1;		Point 5 d): Noix de pécan en coque et noix de pécan décortiquées	
Mercredi 15 juin	15 heures – 18 heures	Point 5 e): Pêches séchées	
Me		Point 5 f): Piments séchés	
		Point 5 g): Tomates séchées	
		Point 6 a): Annexe relative aux termes et définitions recommandés	
	10 heures – 13 heures	Point 6 b): Corps du texte	
		Point 6 c): Produits réhydratés	
		Point 6 d): Changement d'appellation	
		Point 7: Légumineuse	
		Point 8: Plan d'échantillonnage	
juin		Point 9: Conditions générales de vente	
Jeudi 16 juin		Point 10: Efforts visant à accroître la participation	
Jend		Point 11: Application des normes CEE-ONU	
		Point 12: Renforcement des capacités	
		Point 13: Questions diverses	
		Point 14: Travaux futurs	
		Point 15: Élection du bureau	
	Après-midi	Libre	
L	i		

edi 1	10 heures – 13 heures	Point 16: Adoption du rapport
Vendr 17 juir	Après-midi	Libre

Notes explicatives

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

TRADE/WP.7/GE.2/2005/1

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire concerne l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2: Faits intéressants survenus depuis la session précédente

TRADE/WP.7/GE.2/2005/2

Les délégations seront informées des travaux présentant un intérêt pour la Section spécialisée qui ont été réalisés par différents groupes sous l'égide ou en dehors de la CEE. (Groupe de travail, Commission du codex Alimentarius, Régime de l'OCDE)

Point 3: Révision des normes CEE-ONU

a) Noisettes en coque

TRADE/WP.7/GE.2/2005/3

b) Noix en coque

Des propositions devraient en principe être soumises en vue d'incorporer dans ces normes les modifications apportées dans la Recommandation relative aux amandes en coque.

Point 4: Réexamen de recommandations CEE-ONU

Pour le texte des recommandations en vigueur, voir l'adresse suivante: http://www.unece.org/trade/agr/standard/dry/dry e.htm.

a) Amandes en coque

TRADE/WP.7/GE.2/2004/4 (Espagne)

b) Amandes de pistaches et amandes de pistaches pelées

TRADE/WP.7/GE.2/2005/5

La période d'essai pour ces recommandations s'achevant en 2005, celles-ci devraient donc être réexaminées par la Section spécialisée.

TRADE/WP.7/GE.2/2005/1 page 6

Point 5: Projets de nouvelles normes CEE-ONU

a) Amandes blanchies

TRADE/WP.7/GE.2/2005/6 (Espagne)

b) Noix de macadamia en coque et noix de macadamia décortiquées

TRADE/WP.7/GE.2/2005/7 (États-Unis)

TRADE/WP.7/GE.2/2005/8 (États-Unis)

c) Arachides en coque et arachides décortiquées

TRADE/WP.7/GE.2/2005/9 (États-Unis)

TRADE/WP.7/GE.2/2005/10 (États-Unis)

TRADE/WP.7/GE.2/2005/11 (États-Unis)

TRADE/WP.7/GE.2/2005/12 (États-Unis)

d) Noix de pécan en coque et noix de pécan décortiquées

TRADE/WP.7/GE.2/2005/13 (États-Unis)

TRADE/WP.7/GE.2/2005/14 (États-Unis)

e) Pêches séchées

TRADE/WP.7/GE.2/2005/15 (Espagne)

f) Piments séchés

TRADE/WP.7/GE.2/2005/16 (Espagne, Grèce)

g) Tomates séchées

TRADE/WP.7/GE.2/2005/17 (Espagne, États-Unis)

Des projets de proposition ont été soumis par les rapporteurs et ont été examinés et révisés au cours de la session ou par des groupes de travail (à l'exception des arachides). Les délégations étaient invitées à adresser leurs observations aux rapporteurs qui élaboreront de nouveaux textes pour la prochaine session en se fondant sur le résultat des débats au cours de la session et sur les contributions reçues.

Une proposition concernant les piments séchés sera soumise par le rapporteur (Espagne) dès que les informations pertinentes auront pu être réunies.

Point 6: Révision de la norme-cadre/modifications générales

[TRADE/WP.7/GE.2/2005/18 (Allemagne, Espagne)]

- a) Annexe relative aux termes recommandés et à la définition des défauts
- b) Classification par qualité
- c) Mélanges de variétés/types commerciaux

À la dernière session, la délégation allemande a proposé de restructurer les normes CEE-ONU pour les fruits secs et séchés et d'appliquer la nouvelle présentation à titre d'essai pour la recommandation relative aux amandes en coque.

Les propositions, si elles sont acceptées, entraîneront de profondes révisions de la norme-cadre, qui peuvent être débattues au cours de la présente session sur la base des résultats obtenus avec la recommandation relative aux amandes en coque.

d) Produits réhydratés

Au cours du débat sur le projet de norme relative aux pêches séchées, la Section spécialisée a estimé qu'il était nécessaire d'indiquer différentes teneurs en eau selon que les pêches sont séchées non traitées, séchées traitées ou séchées réhydratées.

e) Suppression du mot «(fruits)» dans l'appellation de la Section spécialisée

Cette modification a été suggérée au cours de la dernière session afin d'élargir le champ d'action possible de la Section spécialisée.

Point 7: Légumineuses

Au cours de la dernière session, certaines délégations se sont déclarées intéressées par l'élaboration de normes pour les légumineuses étant donné que ces produits faisait l'objet d'un commerce important. Le secrétariat communiquera toute information qu'il aura reçue concernant la situation de la norme CODEX STAN 171-1989 (Rev.1-1995) du Comité du Codex.

Point 8: Élaboration d'un plan d'échantillonnage – examen des travaux accomplis dans le contexte du Régime de l'OCDE

Le secrétariat informera la Section spécialisée de tout progrès accompli sur cette question dans le contexte du Régime de l'OCDE.

Point 9: Conditions générales de vente CEE pour les fruits secs (décortiqués et non décortiqués) et les fruits séchés

Faute de temps, il n'a pas été possible de scanner cette publication afin qu'elle soit disponible sur l'Internet.

Point 10: Efforts visant à accroître la participation

Le secrétariat rendra compte de toutes activités concernant cette question.

Point 11: Application des normes CEE-ONU

La Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais a étudié une nouvelle présentation des acceptations. Avant la session, le secrétariat diffusera le document en question, adapté à la norme relative aux produits secs et séchés.

Point 12: Renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité

Les délégations sont invitées à rendre compte des activités qu'elles auraient organisées dans ce domaine.

Point 13: Questions diverses

Toute autre question peut être débattue au titre de ce point.

Point 14: Travaux futurs et réunions

a) Date et lieu de la prochaine session

La prochaine session de la Section spécialisée est prévue à titre provisoire du 12 au 16 juin 2006.

b) Travaux futurs

Un projet d'ordre du jour pour la prochaine réunion, dans lequel seront indiquées les tâches à accomplir, sera annexé au rapport de la session de la Section spécialisée.

c) Préparation de la prochaine session du Groupe de travail.

Point 15: Élection du bureau

Conformément au règlement intérieur de la Commission et à l'usage, la Section spécialisée doit élire un président et un vice-président. À la session précédente, la Section spécialisée a élu M. B. Cauquil (France) Président et M. P. Marzabal (Espagne) Vice-Président.

Point 16: Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de sa cinquante-deuxième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat

NOTE DU SECRÉTARIAT:

Les communications doivent être adressées au secrétariat, soit sur disquette envoyée par la poste à l'adresse suivante:

Spécialiste des normes alimentaires Division du commerce et du bois de la CEE Palais des Nations Bureau 432 1211 Genève 10

Tél.: (41) 22 917 2450 Télécopie: (41) 22 917 0629

soit par courrier électronique à l'adresse suivante:

agristandards@unece.org.

La documentation établie pour la réunion pourra être consultée à partir de notre page d'accueil:

http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm.

Conformément aux instructions relatives à la sécurité, les participants doivent remplir la formule d'inscription ci-après et la renvoyer au secrétariat, par télécopie (+00 41 22 917 0629), avant le **7 juin 2005**.

À Genève, avant de gagner le Palais des Nations, ils sont priés de se rendre, muni de l'original de la formule, à la Section de la sécurité située à la Villa Les Feuillantines, où ils pourront retirer leur carte d'accès.

Initials, UN Official



Date

UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form Date: Please fax this completed form to the Host Secretariat and BRING THIS ORIGINAL with you to Geneva. An additional form is required for spouses. Title of the Conference 52nd session of the Specialized Section on Standardization of Dry and Dried Produce (Fruit) (WP.7/GE.2) **Delegation/Participant of Country, Organization or Agency Participant** Mr. **Family Name** Mrs. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy) **Participation Category Head of Delegation Observer Organization Participation Delegation Member** NGO (ECOSOC Accred.) From **Observer Country** Other (Please Specify Below) Until Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE **Document Language Preference English** French Other Passport or ID Number **Origin of Identity Document** Valid Until Official telephone No. Fax N°. Official Occupation Permanent official address Address in Geneva **Email Address** On Issue of ID Card **Security Use Only** PLEASE NOTE ONLY Participant photograph if **CERTAIN Participant Signature** Card No. Issued CONFERENCES form is sent in advance REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT of the conference date. Please PRINT your ASKED TO PROVIDE name on the reverse side ONE BY THE CONFERENCE of the photograph

STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO